



Formation Economique Sociale et Syndicale Le SNAP, votre syndicat d'entreprise, vous invite à des formations en Isère pour 2024.

Réservez dès à présent nos formations sur votre agenda en cliquant sur le lien correspondant.
 Pensez à en informer votre manager pour faciliter l'organisation de votre site ou de votre service.

DATE LIMITE de réception de votre demande auprès du SNAP 5 SEMAINES avant la date de la formation.

1^{er} semestre 2024:

Date	Thème
Vendredi 26 janvier	Gestion du stress niveau 1 en Teams
Mardi 30 janvier	Les recours à Pole Emploi en Teams pour tout ARA
Mardi 6 février	Nouveau module : Motivation au travail en Teams
Mardi 13 février	Etre acteur de son EPA en Teams pour tout ARA
Lundi 11 mars	Le règlement intérieur à PE en Teams pour tout ARA
Vendredi 15 mars	Communication non violente en Teams
Lundi 29 avril	Les recours à Pole Emploi en Teams
Lundi 13 mai	Se protéger de l'hyper connexion
Lundi 10 juin	Panorama de mes droits RH en Teams
Mardi 18 juin	Prévention des risques psychosociaux
Lundi 24 juin	Comprendre son bulletin de paie en Teams

2e semestre 2024 :

Date	Thème
Mardi 1^{er} octobre	Analyse transactionnelle en Teams
Mardi 29 octobre	Préparer sa retraite (présentiel)
Mardi 5 novembre	Connaitre mes droits en matière de temps partiel et congés (présentiel)
Jeudi 14 novembre	Mutuelle/prévoyance en Teams
Mardi 19 novembre	Confiance en soi niveau 1 en Teams
Mardi 3 décembre	Se protéger de l'hyper connexion en Teams
Vendredi 6 décembre	Intelligence émotionnelle en teams

Les réunions se déroulent :

Restaurant La Queue de Cochon
1 route de Lyon
38120 FONTANIL-CORNILLON

Merci de vous inscrire en cliquant sur les dates de formations souhaitées pour recevoir par mail les modalités d'inscription.

RAPPEL :

ATTENTION : vous devez déposer votre demande de formation auprès de votre hiérarchique au moins un mois avant la formation.

Tout salarié peut bénéficier de 15 jours de formation économique, sociale et syndicale rémunérée dans l'année.

** Session habilitée par CULTURE ET LIBERTE – 5 rue St Vincent de Paul – 75010 PARIS, organisme reconnu comme pouvant dispenser des formations dans le cadre du CFS, Conformément aux dispositions de l'article L. 3142-7 du Code du Travail et à l'article 40 §4 de la CCN de Pôle Emploi et l'Arrêté du ministère du travail.*